



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E109555

VALABLE JUSQU'AU 25/10/2026

ÉDITÉ LE

09/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2008

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/01/2015
10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC LE PUY EN VELAY 2008B00423

Siret : 508 862 901 00016

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 82 08539

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 10057341304

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 10057341304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : EYRAUD ELECTRICITE CHAUFFAGE SANITAIRE - E.E.C.S.

Sigle : EECS

ROUTE LES BARRAQUES
ROUTE DE SAINT CHRISTOPHE
43370 CUSSAC-SUR-LOIRE

Téléphone : 04 71 03 10 51

Fax :

Portable : 0680324047

Site Internet : <http://www.entreprise-eyraud.com>

E-mail : eeecs@orange.fr

Responsabilité légale :

EYRAUD DIDIER GÉRANT

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	22/09/2022
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	24/10/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	22/09/2022
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	24/10/2024
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	24/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	15/12/2022
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	21/09/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.